

# **FLASH INFO n°11**

## **AVRIL ET MAI 2022**

### **COMMUNE DE SERIGNE**

#### **CONSEIL MUNICIPAL du 5 AVRIL**

---

### **Mardi 5 AVRIL 2022**

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, CHEPTOU Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

**EXCUSEE :** CHAUVEAU Jordan, (pouvoir à DIEUMEGARD Romain)

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 8 MARS 2022**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 mars à l'unanimité.

- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Le conseil valide le devis HandiNorme pour l'achat de clous de balisage pour le cimetière d'un montant de 207,48€ TTC
- Le conseil valide le devis Fabrègue duo pour des reliures de délibérations pour un montant de 102€ TTC
- Le conseil valide le devis de BUT pour l'achat d'un aspirateur à la garderie pour un montant de 399,99€ TTC

- **TAUX D'IMPOSITION 2022**

Les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le Conseil valide **les mêmes taux d'imposition** pour l'année 2022, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 34,72%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 45%

- **VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2022**

Le Conseil valide les subventions suivantes pour l'année 2022

	2021	2022
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	190,00 €	190,00 €
AMICALE LAIQUE	190,00 €	190,00 €
AVANT-GARDE	400,00 €	400,00 €
FCPB	260,00 €	260,00 €
CYCLO CLUB	180,00 €	180,00 €
REBOND SUD VENDEE	100,00 €	100,00 €
ASTRO CLUB	150,00 €	150,00 €
SOCIETE DE CHASSE	150,00 €	150,00 €
UNC SERIGNE	120,00 €	120,00 €
PALET FONTE	120,00 €	120,00 €
RETRAITES SPORTIFS	130,00 €	130,00 €
PETITES BIELLES	70,00 €	70,00 €
OUTIL EN MAINS	70,00 €	70,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100,00 €	100,00 €
QUARTIER SERIGNE PISSOTTE	150,00 €	150,00 €
MAM Les Petites Canailles	/	/
ASSOCIATION DES BENEVOLES	200,00 €	200,00€
Ecole Publique – Voyage Scolaire (délibération 8 mars 2022)		450,00 €
LE PIED D'APPEL (délibération du 7 décembre 2021)		100,00 €
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>2 580,00 €</b>	<b>3 130,00 €</b>
<b><u>Aide sociale</u></b>		
ADMR	1300,00 €	1 300,00 €
ADMR Service de soins	310,00 €	343,00 €

- **APPROBATION DES BUDGETS 2021 ET VOTE DU BUDGET 2022**

Le conseil a validé les comptes de gestion et administratif 2021.

Le budget primitif 2022 a également été voté suivant les chiffres suivants :

- Section de Fonctionnement
  - Dépenses 1.276.490,36 €
  - Recettes 1.276.490,36 €
  
- Section d'Investissement
  - Dépenses 1.048.646,81 €
  - Recettes 1.048.646,81 €

- **LOTISSEMENT LE GERBIER/ CONVENTION AVEC LE SYDEV**

Le conseil accepte la convention suivante avec le SyDEV :

	Le Gerbier 1	Le Gerbier 3
Eclairage Public Réseau	6.017,00 €	1.425,00 €
Eclairage Public Matériel	8.626,00 €	3.823,00 €
Participation communale	14.643,00 €	5.248,00 €

- **DROIT DE PREEMPTION**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur les parcelles suivantes :

- ✓ ZR 411 (non bâti) de 180 m2 située rue du Petit Bourg
- ✓ ZR 412 (non bâti) de 510 m2 située rue du Petit Bourg
- ✓ ZR 413 (bâti) de 510 m2 situé rue du petit bourg
  
- ✓ ZR 418 (bâti) de 2550m2 située rue des petites plantes
- ✓ AB 883 (non bâti) de 850 m2 située rue de la muauderie

- **CESSION GRATUITE CONSORTS BOUCHER ET LA COMMUNE DE SERIGNE**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BILLON-MICHAUD Patricia de l'office Notarial de Fontenay afin de régulariser un acte ancien en faveur de la commune, les frais sont à la charge de la commune.

Le conseil valide cet acte

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'UKRAINE**

Le Conseil décide une subvention exceptionnelle en faveur de l'Ukraine de 500€ (environ 0,50€/ habitant)

### *Mardi 10 mai 2022*

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, CHEPTOU Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

**EXCUSE :** FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir à BAUDRY Yves)

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 5 AVRIL 2022**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 avril à l'unanimité.

- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Le conseil valide le devis d'ORAPI pour des produits d'entretien pour un montant de 1828,54€ TTC.

- **RUE DU TUDET/ DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Départemental, qui a présenté son programme d'aide au profit des communes, nous permet de faire une demande de fond de soutien à la ruralité pour les travaux de la rue du Tudet.

Cette demande a été acceptée à hauteur de 20 000€.

Le nouveau plan de financement des travaux est le suivant :

- ✓ Montant des travaux HT, 119 212,45 €
- ✓ Fonds de concours de Pays de Fontenay Vendée : 30 802,22 €
- ✓ Fonds de soutien à la ruralité : 20 000€

- **LOGICIEL CIMETIERE**

Le Conseil approuve le devis du groupe ELABOR pour l'acquisition d'un logiciel cimetière ; cette société procédera aux vérifications des actes de concessions auprès des archives départementales et diocésaines. Cette commande est groupée avec les autres communes du pôle de proximité soit St Michel le Cloucq, L'Orbrie, Pissotte et Longèves.

Le montant de ce logiciel est de 16 000€ HT, il comprend le plan complet du cimetière au cm près, la rentrée des infos de chaque tombe dans le logiciel et une formation pour les élus référents.

- **ACQUISITION DES BIENS DU CCAS A LA COMMUNE**

Suite à la dissolution du CCAS de Sérigné au 31 décembre 2018, il convient de transférer les biens de ce dernier dans le patrimoine de la commune de Sérigné, soit les parcelles suivantes :

- YA 11 « Les Dimes » d'une superficie de 50a 35ca
- YB 38 « Fief Roquet » d'une superficie de 48a 90ca
- ZP 59 « La Combe » d'une superficie de 26a 70ca

- **ATTRIBUTION D'UNE TERRE AGRICOLE SUITE A UNE CESSATION D'ACTIVITE**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier pour une cessation d'activité de Mr BELAUD Bernard alors que celui-ci exploitait une parcelle, YA 11 d'une superficie de 50a 35ca appartenant à la commune.

La commune a reçu plusieurs demandes d'exploiter cette parcelle.

Selon des critères bien définis, le Conseil Municipal a voté et a attribué ladite parcelle à Monsieur FAUCHERON Jean-Michel à partir du 30 septembre 2022.

- **DROIT DE PREEMPTION**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur les parcelles suivantes :

- AB 528 (bâti) – 21 m<sup>2</sup> située 26 rue des Ilôts
- AB 529 (bâti) – 1039 m<sup>2</sup> située 26 rue des Ilôts

- **VOIRIE/ ROUTE DE PISSOTTE AU BEUGNON**

L'entreprise COLAS a envoyé le devis pour les travaux de voirie de la route de Pissotte au Beugnon en enrobé tiède, le montant des travaux est de 33 480 € HT

## INFORMATIONS DIVERSES

---

- Les travaux de bordures et d'enrobé du lotissement le Gerbier 3 sont réalisés et ceux du Gerbier 1 débutent semaine 20
- Installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la salle polyvalente



Plate-forme de l'abri bus à Coutigny

Vif succès du marché Sérignolais et du Vide-grenier (40 exposants – 13 artisans, créateurs, producteurs locaux)





## BALADE A SERIGNE

Agréable moment de convivialité !  
Merci à tous pour votre participation



Entre Amis, en Famille, venez profiter de ce coin  
pique-nique situé derrière l'école à proximité du City-Parc



## ETAT CIVIL

---



ROUSSET Evahina, née le 8 /04/2022  
DELBART Gabriel, né le 14/04/2022



PARIS Annie le 22/03/2022  
GAUDINEAU Gustave le 9/04/2022

## DATES A RETENIR

- 4, 5 et 6 juin : BIENNALE avec le quartier Porte St Michel-Sérigné
- 12 et 19 juin : ELECTIONS LEGISLATIVES
- 12 juin : COCHON GRILLE organisé par l'Amicale Laïque

## AUTREFOIS SERIGNE

### Sérigné

le Lundi 25 Juin 2007

### Biennale 2008, sur le thème de Crevillente



Le nouveau vélo, avec Michèle Roy, la présidente du comité central, debout à gauche.

L'assemblée générale du quartier de la porte Saint-Michel - Sérigné - Pissotte, s'est déroulée vendredi soir. Après avoir rappelé les événements de l'année, le président Roland Guyet a remémoré la dernière Biennale de 2006 « un véritable succès avec 50 000 à 60 000 spectateurs pour les défilés de jour et de nuit grâce au travail formidable des bénévoles avant la fête, pour la réalisation des chars, la confection des 130 000 roses, la recherche de sponsors, la vente de programmes, le jour de la fête. Grâce aussi à la gentillesse des élus re-

présentantes du quartier, et grâce au beau temps. »

Il faut maintenant penser à l'édition de 2008. La fête aura lieu le 11 et 12 mai, et ce sera aussi le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Fontenay et Crevillente, 40 ans d'amitié entre les deux villes. Après discussions, le thème de Crevillente a été choisi. Il faut maintenant penser aux chars pour commencer la construction en octobre et la fabrication des roses, collées en mars. Toutes les aides sont les bienvenues, en faire part aux membres du bureau. Le président remercie aussi les municipalités de Fontenay, Sérigné et

Pissotte pour leur participation financière.

Le bal du quartier aura lieu le 9 février 2008.

Le nouveau bureau a été élu à l'issue de l'assemblée générale : debout de gauche à droite : Michèle Roy (présidente du comité central ne fait pas partie du bureau), Dominique Sudre, secrétaire adjointe, Daniel You, trésorier, élu représentant Pissotte, Gérard Laboureux, nouveau vice-président, Olivia, secrétaire, Lydie Goguet, élue de Sérigné. Assis : André Durandeu, trésorier adjoint, et Roland Guyet, président.

### Fête de la musique aux rythmes variés

Samedi 23 juin, Claudine Babin du bar la Licorne sérignolaise, dans le but d'animer la commune, a organisé la Fête de la musique pour la troisième année consécutive. Un programme très varié allant de l'accordéon avec danses folkloriques au rock a ravi le public qui est venu de plus en plus nombreux au fil des heures. La fête a été ouverte par Manu et son accordéon, le Quadrille vendéen a offert plusieurs danses et a fait participer le public, puis un rythme un peu plus endiablé avec différents groupes et la scène ouverte à ceux qui le voulaient. Claudine Babin était aidée de nombreux amis et des jeunes du foyer de la commune.

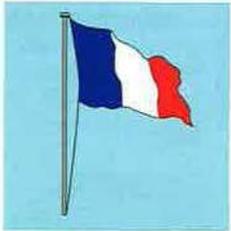


Escaping Reality a apporté un rythme rock apprécié.

# Les symboles de la République

## Un symbole, ça sert à quoi ?

Un symbole, c'est ce qui fait notre particularité et nous distingue des autres. Cela représente également notre unité.



## Le drapeau français bleu-blanc-rouge

Le drapeau est né pendant la Révolution. Les couleurs ont une signification spéciale : le blanc, couleur du roi, est entouré par le bleu et le rouge de la ville de Paris, comme si le pouvoir du roi était encadré par le peuple.

Le drapeau est présent sur les façades des bâtiments publics et lors des cérémonies officielles. Il est important de respecter le drapeau tricolore. L'utiliser de manière dégradante ou le détruire est sanctionné par la loi avec une amende de 1 500 €.



## Marianne et son bonnet phrygien

Une jeune femme imaginaire représente la République. Marianne est une contraction de Marie et Anne, deux prénoms très populaires pendant la Révolution. Le bonnet phrygien qui coiffe sa tête représente la liberté. En effet, il était porté dans l'antiquité romaine par les esclaves qui venaient d'être affranchis (libérés de leurs maîtres).

Son buste tient une place d'honneur dans les bâtiments officiels comme la mairie. Son image est aussi reprise sur les timbres postaux.

Il n'existe pas de modèle officiel de Marianne, mais elle prend souvent le visage d'actrices célèbres (Sophie Marceau depuis 2012).

La Marseillaise comprend 7 couplets dont le dernier est appelé le "couplet des enfants".

## L'hymne national : la Marseillaise

Composé en 1792 par Rouget de Lisle, c'est à l'origine un chant guerrier pour l'armée française qui partait en guerre contre l'Autriche. Il fut chanté par des soldats en provenance de Marseille et qui arrivaient à Paris, d'où son nom.



## Le coq

Déjà présent chez les Gaulois, il symbolise le peuple français car c'est un animal combattif, courageux et vigoureux. De plus, il existe un jeu de mots avec son nom car en latin, il a une double signification selon l'orthographe (galus = gaulois et gallus = coq).

## La fête nationale du 14 juillet

Elle commémore à la fois la prise de la Bastille en 1789 et la fête de la Fédération qui a été organisée un an après. Elle donne lieu à des festivités dans toute la France avec, en particulier, un défilé militaire sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris.



- A quelles occasions as-tu entendu la Marseillaise ?
- Il existe d'autres symboles comme la cocarde tricolore ou le Grand Sceau de France. Fais des recherches pour découvrir ce dont il s'agit.

## Apprends le 1<sup>er</sup> couplet et le refrain de la Marseillaise !

### 1<sup>er</sup> couplet :

Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendard sanglant est levé,  
L'étendard sanglant est levé.  
Entendez-vous dans nos campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?

Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils et vos compagnes.

### Refrain :

Aux armes citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons ! Marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

